# ROUBAIX

RÉDACTION 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL 13, rue du Bassin

## Inspection du Travail à Roubaix

### BILAN 1922

Tenant connaissance de la statisti[que des] accidents de travail, récemment [parue] dans ces colonnes, les lecteurs [se sont] sans doute personnellement à ces questions [et n'ont] pas manqué de faire des réflexions [qui] peut, en effet, s'empêcher, en pré[sence] d'un accident, c'est-à-dire d'un évè[nement] parfois déplorable, de se demander s'il [aurait] pu être évité, et si tout a été fait pour [que] lui restât les moindres chances de se [produ]ire. La question des responsabilités [se pro]se de même lorsqu'il s'agit d'acci[dents] survenus au cours de l'exercice de [telle] ou telle profession, mais, si difficiles [à] résoudre à l'occasion d'un fait isolé [et] des données sont infiniment plus aléatoires [et] partant sa résolution fort incertaine [lorsqu'il] s'agit du lieu d'un fait, en envisage la totalité des faits du même ordre qui se sont produits au cours d'une année.

Quelle est la part de responsabilité qui revient à l'imprudence ou à la maladresse des victimes ? Quelle est celle qui incombe à la négligence ou à l'imprévoyance des employeurs ? Il est évidemment impossible de le dire: il est, par contre, possible d'agir dans une certaine mesure pour éviter les uns et les autres : l'éducation professionnelle, d'une part, pour laquelle nous possédons maintenant des écoles de plus en plus perfectionnées ; d'autre part, la surveillance du travail, par des inspecteurs spécialement compétents. C'est sur le fonctionnement de celle-ci pendant l'année qui vient de finir que nous avons cru devoir prendre les informations qui suivent.

Nous nous sommes adressés à M. Robert, inspecteur départemental du travail, qui s'occupe avec le dévouement et l'infatigable activité que l'on sait, de la surveillance du travail dans la région de Roubaix. Les chiffres que nous avons pu relever sur ses contrôles sont significatifs, et donnent une idée très nette de la tâche accomplie par lui et par ses collaborateurs.

**PRES DE 4.000 CONTRAVENTIONS**

Au cours de l'année 1922, soixante-quatorze procès-verbaux ont été rédigés et 3.917 contraventions ont été relevées.

Le plus grand nombre de ces contraventions concernant des infractions aux lois ou règlements relatifs à la *durée du travail* : 3.235.

Les infractions aux règlements relatifs à *l'hygiène et à la sécurité* des travailleurs se sont traduites par 503 contraventions.

Réparties entre les différents groupes d'industries, les contraventions forment les chiffres suivants :

| | |
|---|---|
| Industries de l'alimentation | 25 |
| Industries du Livre | 8 |
| Industries textiles proprement dites | 2850 |
| Travail des étoffes ; vêtements | 372 |
| Cuirs et peaux | 6 |
| Industries du bois | 50 |
| Métallurgie | 344 |
| Terrassement, constr. en pierre | 62 |

Le total des amendes infligées s'élève à environ 19.000 francs.

***

Ces chiffres paraîtront très élevés, comparés à ceux des années précédentes.

En 1921, il n'y avait eu que 1.353 contraventions. Cette infériorité s'explique surtout par la longue période de chômage qui a sévi durant cette année.

En 1920, le chiffre est plus réduit encore : 789. Ceci s'explique en raison de ce que les règlements d'administration publique relatifs à l'application de la loi de 8 heures n'ont commencé à prendre effet qu'à partir de la fin de l'année 1920.

Ce sont les infractions à ces règlements qui ont produit le chiffre considérable de 3.235 contraventions en ce qui concerne la durée du travail.

Quant aux infractions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, il est agréable de constater qu'elles ont diminué dans une proportion considérable.

On ne peut comparer le chiffre de 503, obtenu cette année, avec ceux des années 1921 et 1920, qui devaient fatalement être inférieurs. Mais si on le rapproche de celui d'une année normale d'avant-guerre, 1913 par exemple, on voit l'énorme progrès accompli depuis. Ce chiffre était alors, en effet, de 1793, c'est-à-dire *cinq fois plus fort qu'en 1922*. Les chances d'accident ou de maladie ont évidemment diminué dans la même proportion, ce que nous avons constaté, statistiques en mains, en remarquant une fois de plus que les fonctionnaires chargés de la surveillance du travail à Roubaix, M. Robert en tête, ne perdent pas précisément leur temps au cours de l'année...

**Géo ?**

**FUNERAILLES DE MORTS GLORIEUX**

C'est aujourd'hui Mercredi, à 2 heures, que seront célébrées les funérailles solennelles des militaires ramenés au Cimetière de Roubaix : Louis Catteau, soldat au 1er Territorial, rue du Cop- Français, 187 ; Prosper Laga, soldat au 243e d'inf., médaille militaire, croix de guerre, rue de Ma Campagne, 134.

Réunion des familles et des sociétés au dépositoire, à 1 heure 30.

**RETOUR DES CORPS DE 4 VICTIMES DE LA GUERRE**

Hier mardi sont arrivés en gare de Roubaix, quatre corps, celui d'un soldat mort pour la France, Vincent Louis Hubert, du 15e R. A. L., ceux de trois victimes civiles de la guerre, Fabbelle Victor-Henri, Ramont Charles, et Sobrie Denise-Odette.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Thérin Henri, adjoint au maire, représentant l'administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement. Ils ont été transportés ensuite au dépositoire de la rue Isabeau de Roubaix, par les soins de la Cie des sapeurs-pompiers de Roubaix.

**COLLISION D'AUTOS**

Deux autos se sont rencontrées, avant-hier soir, vers 19 h. 15, à l'angle de la Grande-Place et de la rue du Château. Les deux voitures ont été assez endommagées ; les dégâts sont purement matériels.

Les propriétaires de ces voitures sont : MM. Adnenar, industriel à Tourcoing, et Ferret, rue de Rohan, 38.

**MARI BRUTAL**

Mme Boterdael, cabaretière, rue des Longues-Haies, 183, a porté plainte contre son mari qui lui aurait donné des coups.

**DANS L'ESCALIER**

En descendant l'escalier, hier matin, pour se rendre au travail, M. Joseph Verberne, 60 ans, tisserand, demeurant rue de La Fontaine, 11, est tombé et s'est fait de multiples contusions.

Il a été transporté à l'Hôpital après avoir reçu les soins de M. le docteur Dispa.

**LA DEUXIEME FETE D'HIVER DE LA FEDERATION DES AMICALES**

Le bureau de la Fédération rappelle aux membres des Amicales que la deuxième fête d'hiver aura lieu samedi prochain 10 février, à 8 h. 30 du soir, dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice.

La carte fédérale 1923 rouge-brique pour les hommes et mauve pour les femmes sera rigoureusement exigée au contrôle. Ladite carte doit être réclamée dans les amicales.

En vue d'éviter l'encombrement au contrôle, les nouveaux membres sont priés de se faire inscrire au sein de l'association désirée.

Ouverture des portes à 8 h. 15.

Les délégués d'amicales sont priés de se présenter à 8 heures précises.

**CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE**

Vendredi dernier ont été inscrites, à la Fraternelle Delezenne, les répétitions hebdomadaires. Dans une courte allocution, le président a remercié les choristes d'être venus en si grand nombre à son appel, et les invite à voter le renouvellement de la commission. Cette commission a été nommée comme suit :

Président, Pierre Wasseale ; vice-président, Joseph Bargeron ; secrétaire, J. Honoré ; secrétaire-adjoint, A. Seghers ; trésorier, J. Caplette ; directeur, Joseph Verdoncq ; répétiteurs, E. Farvacque, J. Allard.

Commissaires : A. Inglebert, A. Descarpentry, R. Dhalluin, H. Vanruyen, E. Vanshoorisse. Archiviste, F. Bodelle.

La commission prie les choristes de bien vouloir assister régulièrement aux répétitions qui ont lieu chaque vendredi à 20 h., au siège.

**« TERRE INHUMAINE » à l'Hippodrome**

La pièce de M. François de Curel de l'Académie-Française sera donnée à l'Hippodrome, le Dimanche 18 Février (matinée).

En donnant chaque année avec une interprétation toujours choisie les grands succès des théâtres les Tournées Ch. Baret remplissent une mission artistique et sociale.

**CONCOURS DU SURNUMERARIAT**

Un concours pour le surnumérariat de l'Administration des contributions indirectes aura lieu au chef-lieu de chaque département.

Se peuvent prendre part à ce concours que les candidats qui doivent avoir 18 ans au moins et 22 ans au plus le 1er octobre prochain.

Néanmoins pour les fils d'employés, les bachelliers et les admissibles à l'école navale, la limite inférieure est abaissée à 17 ans.

Pour les candidats qui justifient soit de services civils pouvant entrer dans la liquidation d'une pension de retraite sur les fonds de l'Etat, soit de services militaires, la limite supérieure est reculée d'une durée égale à celle de ces services et de 5 ans au maximum.

Les postulants se procureront le programme de l'examen, ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir à la Direction des contributions indirectes de leur département où ils devront se faire inscrire avant le 1er mars 1923.

Les surnuméraires reçoivent une indemnité de 4.000 francs par an et le cas échéant une indemnité de résidence.

A l'issue de ce stage qui est de deux ans, et s'ils ont donné toute satisfaction, ils sont nommés vérificateurs au traitement de 4.500 ; à ces traitements s'ajoutent s'il y a lieu l'indemnité de résidence. En outre, il existe des indemnités pour charge de famille.

Le temps passé sous les drapeaux entre en compte pour l'avancement.

**FEDERATION des BRASSARDS ROUGES**

Le paiement des cotisations pour l'année 1923 continuera dans l'ordre suivant : Mercredi 7 février, les lettres H, I, J, K ; jeudi, L, M, N, O, P, Q ; vendredi, R, S, T, U, V ; samedi, W, X, Y, Z.

**SOUTIENS DE FAMILLE**

Les familles des jeunes gens ajournés des classes 1921 et 1922 et des jeunes gens de la classe 1923, remplissant effectivement les devoirs de soutiens indispensables de famille, sont invités à se présenter de suite, à la mairie, bureau militaire (guichet 14 bis), pour fournir tous renseignements utiles à l'établissement de leur dossier d'allocation journalière.

Se munir : 1. Du livret de famille ; 2. Certificats de salaire de chacun des membres de la famille ; 3. Relevé des contributions délivré par le Percepteur ; 4. En cas de maladie ou d'infirmité, certificat médical.

**COURS D'INFIRMIERES**

Le cours de puériculture aura lieu mercredi 7 courant à 19 h. 30 très précises au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

## ETAT CIVIL

*Naissances.* — Moïse Verschoure, avenue Julien Lagache, 20. — André Debouver, rue de la Mackellerie, maisons Anonymes, 20. — Louise Declerck, rue des Chasseurs, 7. — André Pottet, rue du Curé, 10. — Georges Wullens, rue de l'Ouest, cour Duvillers, 3.

*Publications.* — Amédée Questier, employé de banque, rue d'Estaing, 31, et Sophie Breunin, bobineuse, rue d'Alger, cour Buyschaert, 7. — Louis Coy, wattmann, rue d'Alger, cour Delattre, 6, et Aurélie Denspé, s. p. à Roubaix. — Gustave Dubois, employé, rue de Rocroi, 40, et Hélène Lebrun, visiteuse, rue Lafontaine, cour Dujardin, 5. — Albert Vanhoof, modeleur, rue Voltaire, 133, et Alix Renard, ourdisseuse, Grande-Rue, 51. — Louis Delys, débitant, rue Pierre-de-Roubaix, 253, et Jeanne Leclercq, s. p., rue de Lannoy, 302.

*Décès.* — Carlos Dupire, 78 ans, rue Beaumarchais, m. Castel, 21. — Eugénie Allart, 78 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Emile Debusschere, 10 ans, rue de Mouveaux, cour Frère, 30. — Charles Delbaere, 3 mois, rue des Anges, 44. — Bernard Delmasure, 16 mois, rue du Collège, 150. — Elise Desruelles, 81 ans, avenue Julien Lagache, 20. — Félix Devos, 58 ans, rue de la Barbe-d'Or, 49.

# TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

**M. LEFEBVRE MISAEL, NOMME CHEVALIER DU MERITE AGRICOLE**

Nous apprenons avec plaisir la nomination de Chevalier du Mérite Agricole de M. Lefebvre Misaël, jardinier-chef de l'Ecole des Mutilés.

Né le 7 Mars 1875, à Lambersart (Nord), M. Lefebvre est fils d'horticulteur. Depuis son enfance, il s'occupe d'arboriculture et d'horticulture. Les débuts ont été faits aux jardins publics de Lille où il est arrivé chef de travaux. En 1897, il s'est établi horticulteur à Lambersart, il a obtenu aux divers concours et expositions horticoles de Lille et Roubaix pour plantes vivaces de serre et de pleine terre, collections œillets, rosiers, chrysanthèmes, plantes annuelles, arbustes, etc... 22 médailles dont 9 en or.

En 1909, il a été nommé jardinier de la ville. Pendant l'occupation, il a fait son devoir de citoyen français.

Le 26 Mai 1919, il prenait possession de son poste de jardinier-chef de l'Ecole des Mutilés. Depuis bientôt 4 ans qu'il exerce ses fonctions dans cet établissement, il a réorganisé d'une façon splendide, tout ce qui est de son ressort, c'est ainsi que l'on peut admirer aujourd'hui dans les jardins de ce vaste établissement, les parcs, plantations, rosiers, œillets et fleurs de toutes sortes. Son dévouement a été récompensé le 5 octobre dernier à l'Exposition régionale d'Armentières où il a obtenu, à nouveau, 5 premiers prix dont une médaille en or, trois médailles en argent et un objet d'art.

Le personnel de l'Ecole des Mutilés, sous la présidence de leur distingué directeur, M. Sellem, a complimenté et félicité le nouveau promu.

A notre tour, nous le prions de vouloir bien agréer nos félicitations les plus sincères pour la distinction dont il vient d'être l'objet.

**ELECTION AU CONSEIL GENERAL DANS LE CANTON DE TOURCOING-SUD**

(2e Tour de Scrutin)

Le maire de la ville de Tourcoing a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'élection qui a eu lieu le dimanche 4 février 1923 dans le canton de Tourcoing-Sud, pour la nomination d'un membre au Conseil général n'ayant pas donné de résultat, il sera procédé à un second tour de scrutin, lequel aura lieu le Dimanche 19 Février 1923, aux mêmes lieux. L'ouverture du scrutin est fixée à 7 heures.

**UNE MORT SUBITE**

Le nommé Degroote Julien, 45 ans, ouvrier textile. Carrière Bonte, n. 1, à Wattrelos, est entré vers midi trente, à l'estaminet Tuytten Clément, place de la Croix-Rouge, 1, et, en demandant une consommation il s'est affaissé et est mort aussitôt. Son épouse a été avisée immédiatement et a fait transporter le corps à la morgue de l'hospice, en attendant le transfert à son domicile.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement a fait les constatations légales.

**AUTOMOBILISTES EN DEFAUT**

La police a verbalisé contre : M. Fouan, industriel, rue de Roubaix, pour n'avoir pas ralenti la vitesse de son auto à un croisement de rues.

M. Desreux Isidore, loueur de taxis, rue de la Cloche, 81, pour défaut de plaque à sa machine.

**UN EXTRADE**

Les gendarmes ont reçu de la prison de Lille, conduit à la frontière et remis à leurs collègues de Mouscron, le sieur Stauber Nicolas, 46 ans, employé de banque, réclamé par le Parquet de Bruxelles, pour escroquerie.

**ACCIDENTS DU TRAVAIL**

Chez M. Maltait-Desurmont fils, Filateurs 67, rue St-Pierre, un rattacheur Ferret Jules, 28 ans, chaussée du Risquons-Tout, 308, à Mouscron, s'est profondément coupé la face palmaire de la main et du poignet gauches, en nettoyant un cylindre. 20 jours de repos.

— Chez M. Tyberghien frères, Filateurs, rue de Paris, 94, un homme d'écurie, Pommertraegue Emile, 63 ans, rue du Bois, 233, a fait une chute ; contusion du bras gauche et fracture de la 10e côte gauche. Repos 20 jours.

— Chez M. A. Mignon, entrepreneur, place Sébastopol, 1, un aide-carreleur Pandervyn Arthur, 20 ans, rue du Virveois, 85, s'est fait une blessure à l'auriculaire droit en déchargeant des carreaux. Incapacité de travail de 20 jours.

**CONSEIL DE REVISION**

Les opérations du Conseil de révision pour le canton de Tourcoing-Nord-Est se sont déroulées à la Mairie de Tourcoing, le mardi 6 février.

Commencées à 9 h. 30, elles se sont terminées à 12 h. 30.

Le Conseil a examiné 430 jeunes gens de la classe 1923 et les ajournés des classes 1921 et 1922.

La dernière séance aura lieu au même endroit pour le canton Sud, le mardi 6 mars, à 9 h. 30.

**Voulez-vous du savon ?**

Si vous êtes encore habituée des vieilles méthodes et si vous trouvez bon de vous fatiguer bien inutilement, continuez, Madame, à acheter du savon en barre, pour votre lessive.

Mais si, femme intelligente, vous ne voulez pas vieillir avant l'âge, renoncez au savon en barre qui, chaque semaine, vous cause un jour de fatigue et employez ces deux merveilleux produits extra-purs : le LUX pour les lingeries fines et les lainages ; le RINSO pour les lessives familiales.

RINSO est un nouveau savon en granules qui fait votre lessive, aussi bien que LUX nettoie les lingeries fines. Avec RINSO, inutile de frotter et de bouillir.

Laissez tremper tout simplement.

**ADJUDICATIONS**

Le lundi 5 février 1923, à 3 heures du soir ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. A. Lembrecht, adjoint au maire assisté de MM. P. Deombaerde et A. Leveugle, conseillers municipaux et de M. Springue, directeur du Service de la voirie municipale, les adjudications suivantes :

1. Entretien des chaussées pavées et empierrées pendant l'année 1923. — Ont soumissionné : MM. G. Bauduin et A. Dubrulle, de Tourcoing : 2% ; Veuve Narcisse Plauset, de Croix : 0.01 % ; A. Corette Dubarcq de Roubaix : 18 % ; Vve Emile Bauduin, de Tourcoing : 1.10 % ; Vve Delannoy-Six, de Lille : 1 %.

Adjudicataires : MM. G. Bauduin et A. Dubrulle, 32, rue Denfert Rochereau à Tourcoing.

2. Travaux et fournitures d'entretien du matériel des services de la Voirie et de l'ébouage. — 1er lot : Maréchalerie. Ont soumissionné : MM. Paul Dujardin, de Tourcoing : 18 % ; L. Noncle, de Tourcoing : 8.15 %. Adjudicataire L. Vannieuwenhuyse, 22, rue de Gand à Tourcoing. — 2e lot : Charbonnage. — Ont soumissionné : MM. Pierre Verraest, de Tourcoing : 15 % ; J. Spinnewyn, de Tourcoing : 4 %. Adjudicataire : M. Pierre Verraest, 155, rue de Gand, à Tourcoing. — 3e lot : Outillages divers. — Ont soumissionné : MM. Paul Six, de Tourcoing : 22.50 % ; C. et L. Declercq, de Tourcoing : 12.25 %. Adjudicataire : P. Paul Six, 20, Place de la République à Tourcoing.

3. Nourriture des chevaux du Service de l'ébouage pendant l'année 1923. — 1. Fourniture d'avoine. — Ont soumissionné : Mme Vve Grimonpont-Gadenne, 53, rue de Lille à Mouvaux, déclarée adjudicataire avec un rabais de 0.75 %.

2. Fourniture de diverses denrées. — A soumissionné : Mme Vve Grimonpont-Gadenne, 53, rue de Lille à Mouvaux, déclarée adjudicataire avec un rabais de 0.50 %.

3. Ferrure des chevaux du Service de l'ébouage pendant l'année 1923. — Ont soumissionné : MM. Louis Noncle, de Tourcoing : 4.25 % ; F. Kint, de Tourcoing : 16 % ; L. Vannieuwenhuyse, de Tourcoing : 20 %. Adjudicataire : M. L. Vannieuwenhuyse, 22, rue de Gand à Tourcoing.

Le NORODOL guérit les Maux d'estomac

**ORPHEON DES TRAVAILLEURS**

Café Bonte, aujourd'hui mercredi, répétition générale à 8 heures un quart. Présence indispensable.

**AU THEATRE MUNICIPAL**

Jeudi 8 février « La Pomme », pièce de L. Verneuil.

Dimanche 11 février, en matinée et en soirée avec le concours de Mlle Mad. Well de l'Apollo et M. Harlé « La Victoire de Samothrace », opérette en 3 actes. Musique de J. Szulc.

## ETAT CIVIL

*Naissance.* — Gisèle Pinckaert, rue du Vélodrome, 96.

*Publications.* — Frédéric Cleyman, menuisier, et Marie Rogeau, matelassière, rue de la Mackellerie, 50. — Arthur Hosse, menuisier, à Croix, et Florence Debytière, doublieuse, rue du Pont-Rompu, 3.

*Décès.* — Julien Degroote, 45 ans, place de la Croix-Rouge (Wattrelos). — Emile Deporte, 45 ans, rue du Touquet, 11. — Marie Lucas, 65 ans, s. p., rue St-Jacques, 37. — Félix Delvordre, 46 ans, rue d'Anvers, 63.

**Grand CINEMA-BAL du PONT des PIATS**

Demain Jeudi 8 Février, nous aurons l'agréable surprise d'aller au « Ciné du Pont des Piats, applaudir la merveilleuse Reine Affolante de Ba-ta-clan » présentée par l'impresario Antoine Rasimi.

L'interprétation sera hors ligne, avec l'irrésistible comique Livert, la jolie Andrallys, le danseur Sergéel, la rondeur Vernier, les Ba-ta-clan girls, la chanteuse Diane de France, la jolie danseuse Varaguine, Mme Odette Vernier et Carpentier.

Il est prudent de louer dès à présent.

# Autour de Roubaix-Tourcoing

**WATTRELOS**

CONTRIBUTIONS. — Le rôle général des contributions pour l'année 1922 est mis en recouvrement.

Un délai de trois mois est accordé pour le dépôt des réclamations.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les commissions chargées du jugement des réclamations se réuniront à la Mairie, vendredi 9 février, à 19 heures.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE RUE JEAN-JAURÈS, 3. — Par arrêté préfectoral du 2 février 1923, la commune de Wattrelos est autorisée à acquérir de la Commission administrative des Hospices de Wattrelos, l'immeuble rue Jean-Jaurès, 3, loué par bail emphytéotique.

L'acquisition de cet immeuble avait été décidée par le Conseil municipal en séance du 20 décembre 1922.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi, 8 février, les consultations de nourrissons auront lieu dans l'ordre ci-après :

Ecole de filles, rue de Tourcoing : 1re séance, à 9 heures, pour les noms commençant par les lettres A à G ; 2e séance, à 10 heures, pour les lettres H à Z.

Ecole de garçons de la Baillerie : 1re séance, à 14 h. 30, pour les lettres A à G ; 2e séance, à 15 h. 30, pour les lettres H à Z.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Alfred Demory, rue du Damier, 5. — Marie Delacochy, rue du Sapin-Vert, 67.

Publications. — Georges Castelain, homme de peine et Jeanne Devaux, soigneuse. — Jean Fitamant, s. p. et Eulalie Cossement, bonnetière. — Henri Delattre, conducteur de machine et Jeanne Lecrenier, tisserande. — Rémi De Clercq, tisserand et Marie Martens, soigneuse. — Marcel Verlynde, repasseur et Léontine Vandendriessche, fileuse.

Décès. — Elodie D'Hont, ép. Castel, 32 ans, rue Haugedé, 11.

**CROIX**

**L'ASSEMBLEE GENERALE DES MUTILES ET REFORMES**

La section de Croix a tenu, dimanche à 10 heures, au siège, 14, rue H. Carrette, son assemblée générale annuelle.

Le président M. Gustave Deloof, après avoir donné la parole au trésorier, rendit compte de la situation morale et financière du groupe. Il donna ensuite quelques explications sur l'organisation des services et notamment sur la valeur et la nature des secours accordés aux sociétaires malades ou nécessiteux.

M. le docteur Barroyer, après avoir remercié et assuré de son dévouement les membres du groupe qui l'ont prié d'accepter la présidence d'honneur de la section, fit une intéressante causerie sur la loi des pensions.

M. Deloof, en remerciant M. Barroyer, obtint de lui la promesse qu'il assisterait le plus souvent possible aux réunions.

La séance s'acheva après une brillante tombola à laquelle participèrent les membres suivant leur nombre de présences aux assemblées de 1922.

ALLOCATIONS D'ALLAITEMENT. — Le percepteur paiera, jeudi, de 9 h. à 11 h., à la salle des Fêtes, les allocations d'allaitement.

UNE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE. — Le 9 courant, arrivera en gare, le corps de M. Gaston Deloof, victime civile de la guerre. Les parents habitant rue de la Gare, 33.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Gilbert Hubert, rue de Tourcoing, 5. — Maurice Tonneau, rue Charles-Quint, 55.

*Publications.* — Clotaire Druon, mécanicien, rue de Beaumont, et Marguerite Paul, journalière à Hem. — Joseph Stryt, imprimeur sur tissus, et Germaine Lagache, confectionneuse, rue de Thionville, 56. — Oscar Meuleman, boucher, à Lys, et Berthe Decorte, ménagère à Croix. — Ernest Duforest, menuisier, rue Vauban, 21, et Alice Crève, employée à Mouvaux. — Paul Cousin, cordonnier, rue de l'Ermitage, 180, et Jeanne Corman, s. p., rue de l'Ermitage, 111.

L'huile la plus économique parce que il en faut très peu c'est l'Huile des Bénédictins En vente partout

**WASQUEHAL**

L'ASSEMBLEE DE L'UNION MUTUALISTE. — La Société de secours mutuels l'« Union Mutualiste » s'est réunie en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence d'honneur de M. Henri Clément. M. Ernest Sadones, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion ainsi que de l'état financier de la société qui s'établit comme suit : pour l'année écoulée se résume comme suit : recettes, 12.656 fr. Dépenses, 7.969 fr. 45. Reste en caisse au fonds libre, 16.214 fr. 34. Reste au fonds de retraite, 6.716 fr. 85.

M. Alfred Lagache, administrateur prend suite la parole pour excuser le Président malade et rend compte à l'assemblée des nouveaux projets qu'à élaborés le conseil d'administration devant les nouvelles exigences du corps médical. Grâce à la générosité des membres bienfaiteurs et aussi à la subvention que le conseil municipal a accordée à la société, M. Lagache propose qu'à partir de cette année l'indemnité journalière sera portée à 5 fr. par jour au lieu de 4 et que les visites de docteur seront payées à raison de 5 fr. par visite, le supplément se réclamera le docteur sera payé par le sociétaire tout en étant entendu que les frais pharmaceutiques seront payés intégralement par la société sauf les spécialités qui restent à charge des sociétaires. Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité. M. Lagache fait ressortir à l'assemblée les sacrifices énormes que la société va s'imposer par l'augmentation de ces secours, il fait ressortir les avantages appréciables de l'Union Mutualiste qui peut rivaliser avec les plus importantes sociétés mutualistes de la région pour les secours accordés en cas de maladie ainsi que pour l'assistance au décès et si chacun veut faire un peu de propagande dans son entourage et ramener des adhérents il est possible qu'en peu d'années la société pourra prendre à sa charge les frais médicaux en entier.

M. Ernest Sadones parle ensuite d'une société anonyme d'habitation à bon marché et informe la société qu'une décision sera prise sous peu pour que l'Union Mutualiste souscrive à cette société.

LE CONSEIL DE REVISION. — Les opérations du Conseil de révision se sont déroulées hier, à la Mairie de Roubaix. Wasquehal présentait 72 conscrits. Sur ce nombre, 36 ont été déclarés bons pour le service armé, 10 ajournés, 3 service auxiliaire et 3 exemptés. D'autre part, sur les 14 ajournés des classes précédentes, 9 ont été déclarés bons pour le service armé, 3 ajournés, 1 classé dans le service auxiliaire et 1 exempté définitivement.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie aujourd'hui mercredi, à 2 heures jusqu'à 4 heures, pour le paiement des retraites ouvrières et des divers mandats, et pour percevoir les contributions.

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui mercredi, 7 février, à 3 h. 30, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et demain jeudi, à la même heure, consultation à l'école maternelle du Noir Bonnet.

ASSURES NES EN JANVIER. — L'Administration des Postes rappelle aux assurés de la retraite ouvrière nés en janvier que le facteur passera incessamment à domicile pour remettre la nouvelle carte de 1923 à 1924 et retirer l'ancienne échue dans le courant du mois de janvier.

ETA CIVIL. — *Naissance.* — Eudienne Debrabandere, rue La Fontaine, 11.

**LANNOY**

**REUNION DES DELEGUES CANTONAUX**

Dans la salle de l'Hôtel de Ville de Lannoy lundi à 14 h. 30, les délégués cantonaux se sont réunis sous la présidence de M. Proot, inspecteur primaire. Etaient présents: MM. Delecroix, maire d'Hem, président de la délégation cantonale ; Jean Desprets, conseiller général ; Leroy, maire de Leers ; Dujardin, maire de Lannoy ; docteur Lamotte et Lemaire de Willems ; docteur Detray, de Flers ; Foulon, juge de paix du canton ; Thieffry, d'Anstaing ; O. Bettremieux, Merchiez.

M. Merchiez est nommé secrétaire de la délégation en remplacement de M. Ducrocq, décédé.

M. Proot donne quelques explications aux délégués cantonaux, puis on procède à la répartition des différentes écoles publiques et privées qu'auront à surveiller les délégués.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La prochaine consultation des nourrissons aura lieu le jeudi 8 février à 14 heures, salle de l'école des filles, rue des Ecoles. Distribution de primes de janvier.

**LYS**

LE FEU ! — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cheminée d'une des classes de l'école des garçons lundi, vers 13 heures. Grâce aux secours immédiats apportés par quelques personnes présentes sur les lieux, MM. les instituteurs et M. Trentesaux, garde, l'incendie a pu être assez vite circonscrit. Une poutrelle et un comble ont été en partie détruits. Le dommage causé est évalué à 500 francs ; il y a assurance.

**SAILLY-LEZ-LANNOY**

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu le jeudi 8 février, de 9 à 11 heures du matin au débit de tabacs Delacroix-Welcourme.

Les Ulcères variqueux et autres sont guéris par le NORODOL. 6.50 toutes Pharmac.

**TOUFFLERS**

ALLAITEMENT MATERNEL. — Les bénéficiaires de cette assistance sont invités à retirer leurs bons au plus tôt à la Mairie.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE. — Une liste de souscriptions publiques autorisée par décret du 4 janvier 1923 est ouverte à la Mairie, pour l'érection à Roubaix d'un monument à la mémoire de Jules Guesde, député du Nord.

ECHENILLAGE. — Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1912, l'échenillage d'hiver doit être terminé pour le 15 février.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La taxe sur le chiffre d'affaires sera perçue le vendredi 9 février, de 8 h. 30 à 11 heures du matin, au débit de tabacs Gruison, place de la République.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Zélia Delaval, 78 ans, 3, rue de Willems.

**LEERS**

LA FRAUDE. — Lundi vers 23 heures, deux préposés de douane de la brigade mobile de Fives-Lille, de poste, à proximité du Passage du Rossignol, ont arrêté deux individus porteurs de ballots renfermant 15 kilogs de tabac et une certaine quantité de paquets d'allumettes de provenance étrangère. Les fraudeurs ont été conduits à la gendarmerie de Wattrelos pour être transférés à la maison d'arrêt de Lille.

**NEUVILLE-EN-FERRAIN**

**AU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni dimanche 4 février, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Edouard Coore, maire, 15 conseillers étaient présents. M. Alphonse Taffin est nommé secrétaire de séance. Aucune observation n'est faite après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion.

ELECTRICITE. — Un projet d'avenant au contrat de concession pour l'éclairage ayant été présenté par le concessionnaire, l'assemblée décide de demander à M. le Préfet l'ouverture d'une enquête et se réserve d'examiner ensuite les conditions générales proposées.

VOIRIE. — Le service des douanes ayant établi à travers le chemin vicinal des Forts un barrage permanent qui gêne la circulation des piétons, le Conseil est d'avis de demander à M. le Préfet d'inviter ce service à laisser un passage d'un mètre pour la circulation des piétons.

POMPES FUNEBRES. — L'assemblée établit le cahier des charges, clauses et conditions pour assurer le service extérieur des Pompes funèbres par M. Auguste Debocsère, entrepreneur. Le traité aura une durée de dix années et commencera à courir à la date de son approbation de M. le Préfet.

GAZ. — Une demande du directeur de l'usine à gaz de Tourcoing tendant à installer le chauffage des cuisines par le gaz reçoit un avis favorable. Toutefois la commune n'entrera pas dans les frais d'installation.

COMITE DEPARTEMENTAL DES MUTILES. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de remerciement de ce Comité pour la subvention de 250 fr. accordée en 1922.

DIVERS. — L'assemblée décide de payer à la famille de M. Delbecque, ancien secrétaire de la mairie, mort au champ d'honneur, la totalité de son traitement durant les années de guerre.

— Le Conseil admet les recettes et dépenses figurant aux comptes de chacun des quatre régisseurs comptables qui se sont succédés pendant la période 1914-1919. Ceci sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes.

— Pour les côtes irrecouvrables des années 1920-1921, le Conseil déclare se référer aux avis émis par le percepteur.

— Plusieurs crédits portés aux budgets de 1922 étant insuffisants, le Conseil prend les autorisations spéciales nécessaires pour le règlement des dépenses effectuées.

HABITATIONS A BON MARCHE. — Une Commission sera nommée pour étudier cette question qui n'est qu'à l'état de projet.

La huitaine est prorogée à onze heures pour examiner des demandes d'assistance.

**HALLUIN**

SERVICE DES EAUX. — Les abonnés sont priés de vouloir bien régler dans le plus bref délai leur consommation d'eau du 4e trimestre 1922 à la Recette Municipale, 7, rue de Lille.

FETES DU CARNAVAL. — Lemaire autorise les cabarets et débits de boissons à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin : les nuits des 11 au 14 février ; 2, et les nuits des 11 et 12 mars prochain.

A cette occasion, il y aura grand bal avec brillant orchestre à la Maison du Peuple, le Dimanche 11 février courant.

CAISSE D'EPARGNE. — Séance du 4 février 1923 : 29 versements dont 11 nouveaux pour 27.946 fr. ; 7 remboursements, dont 1 soldé, pour 4.306 fr. 25.

Eczémas, eczéma, sont guéris par le NORODOL

**MOUVAUX**

IMPOT SUR LE REVENU ET BENEFICES COMMERCIAUX. — Des feuilles pour les déclarations sont déposées à la mairie, guichet N. 2.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Debloek, cordier, rue de Tourcoing à Mouvaux, le sieur Quivron Jules, 57 ans, cordier demeurant 20 rue Mirabeau à Mouvaux, en étendant des ficelles, un piquet s'est cassé et lui a occasionné une blessure au médius de la main gauche de laquelle il en résultera une incapacité permanente partielle, quinze jours de repos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain jeudi à 14 h. 30, consultation des nourrissons à l'Hospice, rue de l'Hospice.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Robert Raelewyn rue des Duriez, 23 bis ; René Debuyck, rue du Congo, 3.

Publications. — Georges Delbecq, préposé des douanes et Jeanne Delannoy, s. p. à Orchies ; Ernest Duforest, menuisier à Croix et Alod Trève, employée de banque.

# Jeux & Education Physique

*FOOTBALL-ASSOCIATION*

**A ROUBAIX**

Le Club Athlétique Delezenne demande matches équipes 2 et 3, le 11 février, sur terrain adverse ; le reste de la saison, terrain au choix. Ecrire à M. L. Rasseneur, 16, rue Alfred de Musset, Roubaix, ou téléphone : 8.89.

# :: LA VIE OUVRIERE ::

## Chez les ouvriers des P.T.T.